

Département  
Haute-LoireEXTRAIT  
du Registre des Délibérations du Comité Syndical  
de l'EPAGE Loire Lignon

Séance du 17 Février 2023

Date d'envoi de la convocation : 10 Février 2023	Conseillers en exercice : 33
Acte rendu exécutoire après le dépôt en Préfecture le :	Présents ou représentés : 18
Délibération n°: 202302-05	Pouvoirs : 2 Excusés : 12

Objet : Appel à projets « Favoriser l'inclusion active des personnes éloignées de l'emploi » porté par la DREETS Auvergne-Rhône-Alpes dans le cadre du Fonds Social Européen (FSE+)

Le Comité Syndical de l'EPAGE Loire Lignon, régulièrement convoqué, s'est réuni le 17 février 2023 à 17H30, Salle du Conseil Municipal en Mairie de BRIVES CHARENSAC, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul BRINGER, Président de l'EPAGE Loire Lignon.

Étaient présents :

**Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay :** BRINGER Jean-Paul – PALHIÈRE Jean-Louis – BEAUMEL Jean-Paul – BAY Jérôme - FILERE Michel – VALANTIN Christelle  
**Communauté de Communes Loire Semène :** ARNAUD Sébastien – BOMPUIS Yves  
**Communauté de Communes du Pays de Montfaucon :** SOUVIGNET Bernard – DURIEUX Pierre  
**Communauté de Communes du Haut-Lignon :** / **Communauté de Communes des Sucs :** DEFOUR André **Communauté de Communes Mézenc Loire Meygal :** DELABRE Philippe – CHORLIET Christian **Communauté de Communes Marches du Velay Rochebaron :** MONTAGNON Jean-Philippe **Communauté de communes Cayres Pradelles :** CATHONNET Philippe **Communauté de communes Montagne d'Ardèche :** VALETTE Charles **Communauté de Communes des Monts du Pilat :** / **Communauté de communes Ambert Livarfois Forez :** / **Loire Forez Agglomération :** / **Communauté de communes Val'Éyrieux :** /

Avait donné pouvoir :

**Communauté de communes du Haut Lignon :** BROUSSARD Olivier (pouvoir donné à SOUVIGNET Bernard)  
**Communauté de Communes Marches du Velay Rochebaron :** MONCHER Jean Pierre (pouvoir donné à MONTAGNON Jean Philippe)

Secrétaire de séance : VALANTIN Christelle

**1-Le contexte :**

Le programme national FSE+ Emploi-Inclusion-Jeunesse-Compétences entend déployer une priorité visant à favoriser l'insertion sociale et professionnelle des personnes les plus éloignées de l'emploi, il s'agit de la priorité 1 objectif spécifique ES04.8 (H).

Grâce à cet objectif spécifique, le FSE+ pourra soutenir des opérations visant à restaurer l'égalité des chances par des actions d'accompagnement renforcé sur l'ensemble des problématiques sociales et professionnelles afin que toutes les personnes en recherche d'un emploi stable et pérenne puissent bénéficier des mêmes opportunités d'insertion.

La DREETS financera des projets sur la P1 ES04.8 (H) pour les opérations qui se réalisent sur des territoires dépourvus d'organismes intermédiaires. C'est le cas de la Haute-Loire.

Vu la compétence sociale de l'EPAGE Loire Lignon en matière de Chantier d'Insertion,

Le Comité syndical propose de répondre à cet appel à projets dans le cadre du Fonds Social Européen (FSE +) « Mise en situation professionnelle et travail dans le chantier d'insertion avec un accompagnement socioprofessionnel spécifique ».

**2-L'objectif :**

L'objectif principal est de soutenir des projets d'accompagnement global en faveur des personnes les plus éloignées de l'emploi et/ou les plus défavorisées.

**3-Le public cible :**

Le public cible peut être défini ainsi : personnes en situation de précarité sociale et/ou financière, public cumulant des freins à l'insertion empêchant notamment leur accès direct à l'emploi ou à la formation.

**4- Localisation de l'action :**

Les actions doivent toutes être situées sur le territoire du Département de la Haute-Loire.

**5- Durée de l'opération :**

Cet appel à projets est ouvert à des opérations se déroulant sur une durée maximale de 24 mois comprise entre le 1er janvier 2023 et le 31 décembre 2024.

**6- Plan de financement:**

Le plan de financement prévisionnel, sur deux ans (2023-2024), s'établit comme suit :

DEPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANT
Dépenses directes de personnel sur 2 ans : (5 ETI et 1 CIP)	444 542,40 €	Fonds européens (FSE)	156 000,00 €
Dépenses indirectes (15%)	66 681,36 €	Région	42 920,00 €
		Etat	43 992,00 €
		Autofinancement	268 311,76 €
<b>TOTAL</b>	<b>511 223,76 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>511 223,76 €</b>

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ :**

**Le Comité Syndical de l'EPAGE Loire Lignon, à l'unanimité :**

- **APPROUVE** le programme d'actions de cette opération ;
- **AUTORISE** le Président à signer tout document relatif à ce dossier.

Fait le 17 Février 2023 à Brives Charensac,  
Tous les membres présents ont signé au registre.

La Secrétaire de séance

Christelle VALANTIN



Le Président de l'EPAGE Loire Lignon,

Jean-Paul BRINGER



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Clermont-Ferrand dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

